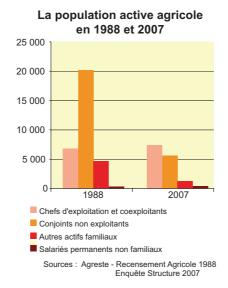
N° 92 - mars 2010

Agricultrice : un métier plus souvent choisi

En une vingtaine d'années, le nombre de femmes exerçant une activité sur les exploitations auvergnates a diminué de plus de moitié. Lorsque les femmes font le choix de s'impliquer dans les tâches de la ferme, c'est souvent en tant que dirigeantes, chefs ou coexploitantes ou plus récemment en adoptant le statut de conjointes collaboratrices. Elles consacrent alors, plus que les autres actives, un temps plein aux travaux de l'exploitation. Plus orientées que les hommes vers l'enseignement général, les jeunes filles cependant se dirigent plus fréquemment qu'avant vers les filières de formation agricole.

En 2007, l'Auvergne compte 24 200 exploitations agricoles. Sur l'ensemble, 7 sur 10 sont dites professionnelles et gèrent 92 % de la SAU (surface agricole utilisée), les autres sont d'importance économique moindre mais sont bien représentées dans quelques spécialisations. Au cours des vingt dernières années, agrandissement, concentration et productivité ont été les maîtres mots de l'agriculture. L'Auvergne n'a pas échappé à ce vaste mouvement. Depuis 1988, l'agriculture régionale a, en effet, vu disparaître presque la moitié (45 %) de ses fermes. Moins nombreuses, les exploitations ont gagné du terrain (62 ha en 2007, contre 36 ha en 1988).

Aujourd'hui, 44 900 personnes exercent une activité sur les exploitations auvergnates, c'est moitié moins qu'en 1988. La cellule familiale reste la base du travail mais elle s'est restructurée.



De près ou de loin, 14 600 femmes participent aux travaux de la ferme, elles étaient 31 800 vingt ans plus tôt. Depuis 1988, leur nombre a donc fortement baissé (- 54 %), plus vite que celui des hommes (- 47 %). Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les

hommes dans les structures agricoles. Elles représentent 32,5 % de la population active agricole, soit 3 points de moins que vingt ans plus tôt.

Sur la même période, dans les exploitations professionnelles, la tendance à la baisse est un peu moins marquée (- 44 % pour les femmes et - 37 % pour les hommes).

Un nouveau statut pour les actives

Certes les femmes sont moins nombreuses que vingt ans plus tôt sur les exploitations agricoles auvergnates mais toutes les catégories d'actives n'ont pas été affectées de la même façon. Les actives familiales sont bien sûr majoritaires, le salariat étant peu développé dans l'agriculture régionale, mais elles sont deux fois moins nombreuses que les hommes. Leur rôle a évolué

Répartition de la population active agricole entre 1988 et 2007

	Femmes			Hommes		
	2007	1988	Variation annuelle en %	2007	1988	Variation annuelle en %
Chefs d'exploitation et coexploitants	7 376	6 737	+ 0,5	22 927	39 967	- 2,9
Conjoints	5 604	20 190	- 6,5	2 967	3 328	- 0,6
Autres actifs familiaux	1 246	4 652	- 6,7	2 717	11 270	- 7,2
Total actifs familiaux	14 226	31 579	- 4,1	28 611	54 565	- 3,3
Salariés permanents non familiaux	373	300	+ 1,2	1 651	2 583	- 2,3
Total	14 599	31 879	- 4,0	30 262	57 148	- 3,3

Agreste Auvergne

vers plus de responsabilités au sein de l'exploitation.

En effet, quand elles choisissent d'exercer un métier agricole, elles le font le plus souvent en tant que dirigeantes ou codirigeantes. On compte aujourd'hui 7 400 femmes à la tête d'une exploitation. Leur nombre a progressé au rythme annuel moyen de 0,5 % entre 1988 et 2007, alors qu'il diminuait de 2,9 % pour les hommes. Les femmes responsables d'une exploitation ont affirmé leur présence au fil des années et des mutations des statuts. Elles représentent 50 % des actives agricoles, contre 20 % en 1988.

La place des femmes a, entre autres, changé avec le développement des postes de coexploitantes. En effet, si le nombre de femmes chefs d'exploitation a baissé de près d'un quart, celui des coexploitantes a été multiplié par cinq et demie. L'expansion des EARL (exploitations agricoles à responsabilité limitée) leur a ouvert cet accès en permettant aux couples d'agriculteurs de s'associer tout en bénéficiant des aides à titre individuel (dotation jeune agriculteur, prêts bonifiés). Les femmes sont également coexploitantes dans les GAEC (groupements agricoles d'exploitations en commun).

Un tiers des actives familiales est à la tête d'une exploitation agricole en tant que chef et nombreuses sont celles qui ont repris la direction de la ferme quand leur mari est parti en retraite. Ce statut officiel ne préjuge en rien des tâches quotidiennes qui ne passent pas nécessairement entre des mains féminines mais il permet de conserver l'exploitation et de donner à ces femmes un statut social reconnu.

Les conjointes non coexploitantes sont, elles, beaucoup moins nombreuses. Aujourd'hui, elles sont 5 600, elles étaient 20 000 en 1988. Au total, elles représentent 38 % des actives, contre 66 % il y a vingt ans. La reconnaissance de leur travail à la ferme peut aussi passer par le statut de conjointe collaboratrice.

Mis en place en 2000, il leur offre une plus grande protection et leur permet de bénéficier de droits complémentaires à la retraite et à des prestations sociales. Elles sont 44 % à avoir fait ce choix.

Les autres actives familiales, en général filles ou mères d'exploitants, ont également vu fondre leur nombre de 4 600 à 1 250. Elles représentent seulement 8,5 % des actives.

La baisse de la main-d'œuvre familiale n'a pas été compensée par l'emploi de salariés agricoles. Cette catégorie de travailleurs a diminué de 30 % entre 1988 et 2007. Les femmes salariées sont peu nombreuses mais leur présence s'est plutôt bien maintenue.

Un temps de travail fonction du niveau de responsabilité

En Auvergne, un peu plus de 40 % des actives familiales travaillent à temps complet sur les exploitations. Les hommes sont plus concernés par les activités agricoles, c'est le cas pour 62 % d'entre eux. En France le travail à temps plein est moins répandu, il touche 35 % des actives et 55 % des hommes de la famille.

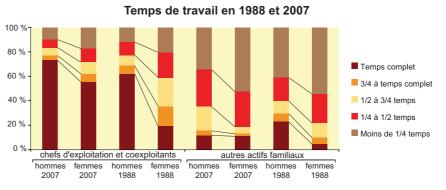
Le rôle de dirigeant est très prenant. Dans la région, près de 55 % des femmes et 74 % des hommes déclarent que leur activité à la ferme les occupe à temps plein. Ces taux ont considérablement augmenté en une vingtaine d'années, spécialement pour les femmes. Ainsi, en 1988, seulement 16 % des dirigeantes passaient leur

journée sur l'exploitation. Cette progression traduit bien leur volonté de faire de l'agriculture leur profession. Quand elles ont pris le statut de conjointes collaboratrices et surtout de coexploitantes, les femmes consacrent un temps plein aux travaux de la ferme aussi souvent sinon plus que lorsqu'elles sont chefs. En effet, elles sont plus impliquées dans des structures collectives généralement de plus grande importance.

Les conjointes sans statut ou les autres femmes de la famille passent moins d'un quart de temps sur l'exploitation pour quasiment la moitié d'entre elles.

Le temps d'activité est aussi très lié à la profession exercée à titre principal. Plus que dans l'ensemble du pays, les actifs agricoles auvergnats considèrent l'agriculture comme leur profession principale. C'est le cas de 6 femmes sur 10 contre 5 en France. Les hommes se déclarent encore plus volontiers agriculteur de profession (7 sur 10 dans la région).

La prise de responsabilité sur l'exploitation amène naturellement les femmes à se classer agricultrices, un métier revendiqué par 76 % des chefs et 93 % des coexploitantes. Dans la cellule familiale agricole deux autres situations émergent. Autour de 10 % des actives agricoles familiales se déclarent anciennes exploitantes ou retraitées et pour 9 % leur profession principale correspond à "employée".



Vieillissement encore plus marqué chez les femmes

En 2007, la pyramide des âges des actifs agricoles montre les difficultés de renouvellement de la profession par les jeunes générations. Les moins de 40 ans représentent un quart des actifs, c'était plus d'un tiers en 1988.

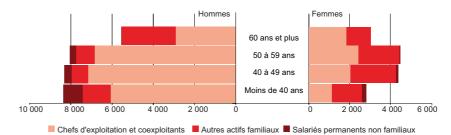
Cette tendance est encore plus accentuée pour les femmes et témoigne d'un certain vieillissement. La proportion de jeunes actives de 40 ans ou moins atteint seulement 19 %, soit près de 11 points de moins qu'en 1988. A l'autre bout de l'échelle, les plus de 60 ans ont pris de l'importance (20,5 % des actives, contre 17,8 % en 1988). On ne retrouve pas ce schéma chez les hommes, les sexagénaires sont proportionnellement moins nombreux qu'avant.

Les dirigeantes n'échappent pas à ces phénomènes démographiques. La classe des moins de 40 ans est également moins représentée qu'il y a 20 ans, pour les femmes comme pour les hommes. Au-delà de 60 ans les effectifs se sont aussi considérablement réduits en vingt ans. Les mesures pour faciliter les départs en retraite ont sans aucun doute joué un rôle sur le désengagement de cette classe d'âge. Les femmes ont cependant nettement moins cédé de terrain que les hommes, - 1 % contre - 9 % entre 1988 et 2007.

L'âge moyen des femmes chefs en Auvergne est de 54 ans, 6 ans de plus que leurs confrères mais 2 ans de moins que leurs consoeurs françaises. Les coexploitants sont en général plus jeunes que les chefs. L'écart entre hommes et femmes est de 1 an seulement et, contrairement à la France, il est à l'avantage des femmes. En moyenne dans la région, les coexploitantes ont 10 ans de moins que les dirigeantes qui ont le statut de chef d'exploitation.

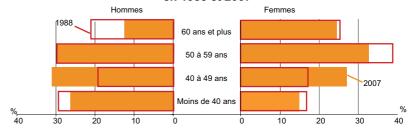
La situation des salariées agricoles est plus favorable, près de 7 sur 10 ont moins de 40 ans.

Pyramide des âges de la population active agricole en 2007



Source : Agreste - Enquête Structure 2007

Pyramide des âges des chefs d'exploitation et des coexploitants en 1988 et 2007



Sources: Agreste - Recensement Agricole 1988 - Enquête Structure 2007

Des exploitantes de mieux en mieux formées

En 2007, les agricultrices de la région ont fait moins d'études professionnelles agricoles que les hommes. La situation des femmes à l'égard de la formation professionnelle est comparable à celles des hommes il y a 20 ans. En effet, aujourd'hui, 3 femmes sur 10 ont suivi une formation agricole, il y en avait 1 sur 10 en 1988. Seulement 2 femmes sur 10 ont reçu une formation de niveau BEPA (brevet d'enseignement professionnel agricole) et 1 sur 10 de niveau baccalauréat et plus.

Pour les chefs d'exploitation et coexploitants, la situation entre les hommes et les femmes, en Auvergne comme en France, est légèrement différente : 4 femmes sur 10 ont une formation agricole contre 7 hommes sur 10. L'âge avancé des femmes explique une grande partie de l'écart. Il s'atténue chez les plus jeunes. Avant 40 ans, 7 femmes sur 10 ont reçu une formation agricole contre 9 hommes sur 10 de cette même classe d'âge. Parmi celles-ci, 4 ont suivi un cycle secondaire long ou supérieur.

A la tête des exploitations, les femmes, contrairement aux hommes, optent pour des études générales plutôt qu'agricoles. Les jeunes exploitantes auvergnates, comme l'ensemble des françaises, ont un niveau de formation générale supérieure à celui des hommes. En 2007, pratiquement le quart des dirigeantes de moins de quarante ans

Formation agricole des chefs d'exploitation et coexploitant (%)

	Hommes		Femmes	
	2007	1988	2007	1988
Aucune formation agricole	28,1	69,2	61,3	90,9
Formation agricole primaire	7,7	12,4	2,7	3,1
Formation agricole secondaire courte	42,3	14,5	26,5	4,5
Formation agricole secondaire longue	15,6	2,7	6,4	0,9
Formation agricole supérieure	6,3	1,2	3,1	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Agreste - Recensement Agricole 1988 et Enquête Structure 2007

Agreste Auvergne

ont au moins le niveau bac contre 15 % des jeunes hommes. Ce désintérêt des jeunes femmes pour l'enseignement agricole les pénalise pour l'obtention de la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs qui nécessite au minimum un diplôme de niveau V (BP - BEPA - CAPA).

Les conjointes d'agriculteurs ont, encore moins que les chefs ou coexploitantes, reçu une formation agricole, y compris pour les plus jeunes. Cette situation a peu évolué depuis 1988. Elles ne sont que 20 % à avoir suivi ce cursus.

Les mêmes spécialisations pour les femmes que pour les hommes

Dans la région, 2 exploitations sur 10 sont tenues par des femmes. Elles dirigent des structures de 41 ha en moyenne, 26 de moins que les hommes. Une UTA féminine est nécessaire pour mettre en valeur 33 ha, 14 de moins qu'une UTA masculine. Que le chef soit une femme ou un homme, les orientations technico-économiques des exploitations agricoles de la région sont identiques. On retrouve les trois orientations dominantes de la région : bovins lait, bovins viande et

élevage d'ovins et de caprins. Si les femmes sont plus nombreuses à la tête d'exploitations à orientation bovins viande, elles ont un poids plus important au sein des élevages d'ovins (25 % de l'ensemble des exploitations de cette orientation).

De manière générale, les femmes dirigeantes sont davantage représentées dans les petites exploitations non professionnelles (29 %). Ces exploitations disposent de plus petites surfaces (14 ha en moyenne) et une UTA féminine gère seulement 21 ha, contre 33 ha pour une UTA masculine.

Dominique Boilon - Ginette Labussière

Les femmes chefs d'exploitation dans les principales OTEX en Auvergne en 2007

	Exploitations	Part des exploit. dont le chef est une femme		Différence de SAU moyenne avec les chefs hommes (ha)	Nombre moyen d'ha travaillés par 1 UTA femme (ha)	Différence d'ha travaillés par rapport à 1 UTA homme (ha)
Ensemble des exploitations agricoles	24 177	19,6	41	- 26	33,4	- 13,6
dont grandes cultures	2 194	15,4	51	- 25	50,0	- 19,1
bovins lait	5 363	15,0	57	- 11	29,6	- 6,4
bovins viande	7 375	17,8	56	- 28	41,1	- 18,8
bovins lait-viande	1 178	12,9	57	- 33	30,2	- 12,5
ovins, caprins et autres herbivores	4 011	25,3	26	- 8	31,0	- 10,3

Source : Agreste - Enquête Structure 2007

Mesurée par l'INSEE⁽¹⁾: la place des agricultrices dans l'économie régionale

En 2006, les femmes représentent la moitié de la population des ménages auvergnats âgés de 15 à 64 ans et parmi elles, 283 000 sont actives (ont un emploi ou sont au chômage). Ce nombre est en progression de 14 % depuis le recensement de la population de 1990. Le taux d'activité⁽²⁾ des femmes est de 66,8 %, 8 points de moins que celui des hommes mais 9 de plus que le taux d'activité féminin de 1990. En près de vingt ans, la part de l'agriculture dans l'économie auvergnate a fortement diminué. Au dernier recensement de la population de 2006, le secteur de l'agriculture représente 6,4 % de l'ensemble des emplois et depuis 1990, l'agriculture a perdu près d'un tiers de ses effectifs. Le nombre des agricultrices, à lui seul, accuse une chute de 40 % entre ces deux périodes.

Les femmes en Auvergne occupent 46 % des emplois de la région, mais au sein des secteurs d'activité la répartition entre hommes et femmes est bien différente. Le tertiaire est le secteur le plus féminisé avec 57 % des emplois. L'agriculture compte 30 % d'emplois féminins. Dans l'ensemble de la population active féminine, la représentation des agricultrices a été divisée par deux depuis 1990 et ne représente plus que 4 %.

(1) Pour mesurer la place de l'agriculture au sein de l'économie régionale et en particulier celle des agricultrices dans la population active régionale, il est nécessaire d'utiliser les données issues des recensements de la population de l'INSEE malgré des concepts différents de ceux de l'Agriculture.

(2) Taux d'activité : Rapport entre le nombre d'actifs de 15 à 64 ans (actifs occupés ou chômeurs) et la population totale correspondante.

Emplois en 2006 et 1990 au lieu de travail selon le secteur d'activité en Auvergne

	200	6	1990		
	Nombre %		Nombre	%	
Ensemble	538 646	100,0	493 563	100,0	
Agriculture	34 583	6,4	52 656	10,7	
Industrie	99 919	18,5	119 120	24,1	
Construction	35 883	6,7	33 780	6,8	
Tertiaire	368 261	68,4	288 007	58,4	

Source : INSEE - Recensements de la population 1990 et 2006

Femmes actives selon le secteur d'activité en 2006

	Ensemble	Répartition	Taux de fémi-	
	LIISEIIIDIE	(%)	nisation (%)	
Ensemble	248 588	100,0	46,2	
Agriculture	10 025	4,0	29,0	
Industrie	27 074	10,9	27,1	
Construction	2 626	1,1	7,3	
Commerce	31 758	12,8	47,2	
Services	177 105	71,2	58,8	

Source : INSEE - Recensement de la population 2006



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne Service Régional de l'Information Statistique et Economique

Site de Marmilhat - BP 45 - 63370 LEMPDES Tél: 04 73 42 15 22 - Fax: 04 73 42 16 76 Courriel: srise.draaf-auvergne@agriculture.gouv.fr www.draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr www.agreste.agriculture.gouv.fr Directeur de la publication : Yann Dorsemaine Rédacteur en chef : Dominique Boilon

Composition : Chantal Collange Impression : Imprimerie Porçu Dépôt légal : à parution

ISSN: 0998.4186

Prix: 2,5 euros © AGRESTE 2010